

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Edmond BILLE

Pour une suite de vitraux

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1951, tome 49, p. 115-118

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



Vitrail aux armes de Soleure et de Conches
(à la sacristie)

offert par Soleure en 1681, pour commémorer le renouvellement de l'alliance des Cantons Catholiques avec le Valais. Au cours des cérémonies de ce renouvellement, les délégués des VII Cantons et des VII Dizains étaient groupés dans l'ordre suivant : Lucerne et Sion, Uri et Sierre, Schwyz et Loèche, Unterwald et Rarogne, Zoug et Viège, Fribourg et Brigue, Soleure et Conches.

POUR UNE SUITE DE VITRAUX

Accueilli à l'Abbaye de Saint-Maurice avec une bienveillance et des attentions auxquelles je suis très sensible, j'y fais aujourd'hui¹ mon premier acte de soumission. Mgr Haller, usant de son autorité souriante, en me proposant de dire quelques mots sur l'œuvre des vitraux, m'a trouvé prêt à lui obéir — ce qui n'est pas toujours dans mes habitudes — tant il me paraît facile d'accepter les disciplines de ce monastère, auquel je m'attache de plus en plus, où rien ne me semble étranger, où tout me paraît émouvant.

La solennité de ce 22 septembre me touche d'autant plus que je m'étais engagé dès le début de cette année à présenter, en ce jour dédié à S. Maurice, deux premiers vitraux de la suite projetée d'un commun accord, et qui est dédiée à l'histoire, à la fois cruelle et merveilleuse, de la Légion Thébaine.

Mais ma tâche ne pouvait être ni celle de l'historien, ni celle du théologien ! J'ai été dans ces deux domaines, qui se touchent ici de très près, savamment et amicalement secondé par d'excellents maîtres que je remercie de tout cœur pour leur aide bienveillante. Restait, pour le peintre, à résoudre un problème — nullement facile — c'est-à-dire à traduire plastiquement

¹ Le 22 septembre 1950, en la fête de S. Maurice, furent inaugurés les deux premiers vitraux, dans la chapelle du Calvaire.

le thème magnifique dans le cadre d'une architecture et dans une technique qui, tout en se refusant à l'imitation de l'ancien, s'adapterait au vénérable sanctuaire récemment restauré et agrandi.

Pour mieux faire comprendre le parti que j'ai cru devoir adopter, permettez-moi de rappeler la définition célèbre de l'œuvre d'art, due à un grand artiste, non suspect à l'Eglise : « Se souvenir, a écrit Maurice Denis, qu'un tableau, avant d'être un cheval de bataille ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane faite de lignes, de masses et de couleurs en un certain ordre assemblées. »

Il s'agit, pour l'artiste, non pas seulement de remplacer dans les baies ouvertes, les verres incolores par des verres de couleur, ce qui réduirait son rôle à celui d'un simple vitrier, mais de tendre dans une nef une suite de tapisseries lumineuses, et de créer sous les voûtes sacrées une sorte d'illumination dont l'éclat sera changeant comme la lumière du jour, soumise aux caprices de l'atmosphère.

Ainsi le sanctuaire, isolé de l'extérieur par l'écran coloré, devient une châsse précieuse, enrichie de l'éclat presque surnaturel et mystique dû à une matière ayant passé au feu jusqu'à 700 degrés, qui la rend quasiment indestructible et aussi durable que les murs de l'église. Certes, le vitrail est lié à un dessin subordonné. Ici même nous avons, dans chaque fenêtre, à évoquer une scène de l'histoire de la Légion Thébaine ; mais la couleur n'est en rien le coloriage de ce dessin dont elle ne serait qu'un remplissage éclatant. Malraux l'a écrit dans une page magnifique sur le vitrail. « Elle est, cette couleur, nous dit-il, une expression lyrique directe non sans analogie avec celle du lyrisme pictural des plus grands peintres de l'Art moderne. » Il remarque aussi que « le sommet de la peinture des XII^e et XIV^e siècles, ce n'est ni telle fresque ni telle miniature, mais tel morceau des verrières de Chartres ».

Il va bien sans dire que si l'artiste se propose ici des modèles aussi élevés, il y a loin de la coupe aux lèvres. On s'en aperçoit trop vite lorsque l'œuvre

s'élabore et se poursuit ; mais il n'est pas vain de viser haut, même si le but semble inaccessible !

Si j'ai montré les deux épisodes les plus cruels de l'histoire de S. Maurice, c'est que je tenais, pour créer l'ambiance, à débiter dans la grande chapelle double située à peu près au milieu de la nef. À gauche et à droite de ces deux verrières viendront s'aligner celles qui les précèdent et qui les suivent dans *l'ordre historique ou légendaire*. Les dominantes colorées (les bleus et les rouges) devront s'y retrouver comme un motif qui revient constamment dans une Symphonie. Pour le chœur, où chantera la gloire des Saints Martyrs, l'échelle des figures sera considérablement agrandie et la couleur y éclatera, comme le « *Gloria* » dans un chant sacré.

Vous me permettrez bien de souhaiter que l'œuvre magnifique, que l'on a bien voulu me confier, puisse se poursuivre dans l'esprit qui a présidé à son départ. Nous ne sommes encore qu'à pied d'œuvre ; la moisson est grande *et il ne peut s'agir ici d'un seul ouvrier*. Une Œuvre comme celle que nous envisageons ne peut prendre vie que grâce à un effort collectif. Elle ne peut être que le fruit du vouloir des fidèles, de leur compréhension et de leur générosité. C'est une œuvre de collaboration. L'amitié et la confiance qui m'ont soutenu dès la première heure ne me feront certainement pas défaut par la suite. Ma tâche en sera grandement facilitée.

Edmond BILLE